

[Text]

The Chairman: I guess it was just personal to me, Mr. Nunziata, only on the basis that I wanted our members to be able to ask whatever questions they might want to ask of these people in terms of mechanics. I do not see us at that point getting into policy or policy criticism particularly with a view to changing. It is a matter of us learning how the system all fits together—the various players and the mechanics.

Mr. Nunziata: I am always reluctant to hold meetings in camera except under exceptional circumstances. I assume that at some point circumstances will dictate that we do in fact hold meetings in camera. I think Canadians generally would welcome the opportunity to be able to listen, and be privy to that type of hearing at the beginning. The explanatory nature of those hearings would benefit Canadians generally, but if it is the feeling of the committee to hold those hearings in camera I am not going to raise any great objection.

• 1125

The Chairman: I think that same evidence will be heard when they come on the public record. I expect the groups coming will at that time tell us in public what they do, and how things work. The first round is just for our own members to become familiar. If the committee has a different sentiment I am totally open to change on that.

M. Maurice Tremblay (député de Lotbinière): Merci, monsieur le président. En ce qui me concerne, la suggestion que vous faites m'intéresse. Cependant, quand vous parlez de réunions à huis clos pour les témoins, je partage entièrement votre avis, parce que vous disiez précédemment qu'il s'agit, quant à ce mandat-ci, du premier comité qui doit travailler sur l'organisme en question. Je ne pense pas, sauf erreur, qu'il y ait des expériences précédentes.

Étant donné que c'est un comité spécial, la situation, sans être explosive—au contraire—, est un peu particulière. Ne serait-ce que pour mieux connaître la constitution de l'organisme en question, je pense qu'il serait à propos de le faire à huis clos en autant que cela ne dure pas trop longtemps. Je ne sais pas si vous avez une idée du nombre de témoins qu'on pourrait entendre, mais ce qui me rassure, c'est qu'on pourrait avoir tous ces gens en public.

Je pense que pour les membres du Comité, cela pourrait nous familiariser davantage à ce qu'est la loi, ce qu'est l'organisme en question, et nous permettre de mieux nous situer et d'être plus efficaces, éventuellement. Si des réunions à huis clos ne durent pas trop longtemps, je serais tout à fait d'accord, quant à moi, pour qu'on ait ce genre de réunions à huis clos.

Mr. Brewin (Victoria): Mr. Chairman, just on that last point, I do not see any problem in having some meetings

[Translation]

Le président: Je pense, monsieur Nunziata, que c'est un sentiment personnel; j'aimerais en effet que les députés puissent poser les questions qui leur viennent à l'esprit sur la façon dont le système fonctionne. Je pense que le moment serait mal choisi, lors de ces séances, de discuter de politique ou de faire certaines critiques en vue d'obtenir des changements. Il s'agit simplement pour nous d'apprendre comment le système fonctionne, quel est le rôle des divers intervenants et quels sont les mécanismes qui entrent en jeu.

M. Nunziata: J'hésite toujours à organiser des réunions à huis clos, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Je suppose que dans certaines circonstances, il deviendra nécessaire effectivement de siéger à huis clos. De façon générale, je pense que les Canadiens seraient heureux d'avoir la possibilité et le privilège d'assister dès le début à ce genre d'audience. Vu qu'il s'agirait de donner des explications, cela profiterait aux Canadiens en général. Toutefois, si les membres du Comité estiment que ces audiences devraient se tenir à huis clos, je n'ai pas l'intention d'insister lourdement.

Le président: Je pense qu'on entendra le même témoignage lors des séances publiques. Je suppose que les groupes qui vont comparaître devant nous donneront les mêmes explications en public. La première série d'audiences permettrait simplement à nos députés de se familiariser avec le sujet. Si les députés sont d'avis contraire, je suis prêt à changer le programme.

M. Maurice Tremblay (Lotbinière): Thank you, Mr. Chairman. Personally, I am interested in your suggestion. However, when you are talking about in camera meetings with our witnesses, I am quite in agreement with you, because you specified that it was the first time that such a committee as ours was given the mandate of studying that organization. Unless I am mistaken, I do not believe there are any precedents.

Since we are a special committee, we are in a rather special situation, although not explosive—quite the reverse, in fact. I believe it would be appropriate to sit in camera, if only to get a better understanding of that organization, as long as it does not last too long. I do not know if you have any idea of the number of witnesses we could hear, but what reassures me is that the same people could appear at a public meeting.

I believe that this would help the members of the committee to familiarize themselves with the content of the Act, with that organization, and better identify our role and eventually to become more efficient. As long as the in camera meetings do not last too long, I would be quite in agreement, personally, to hold such meetings in camera.

Mr. Brewin (Victoria): Monsieur le président, sur ce dernier point, je n'ai rien contre l'idée qu'on siège à huis